

Commune de LA GENEYTOUSE

Accusé de réception en préfecture
087-218707008-20170124-D2017-10-DE
Date de télétransmission : 30/01/2017
Date de réception en préfecture : 30/01/2017

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2017-10 en date du 24/01/2017 en vue de porter à la connaissance des conseillers municipaux un arrêté préfectoral du 20 décembre 2016 portant enregistrement de l'installation de stockage de déchets inertes exploitée par la société PASQUIER ET FILS aux Allois :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 24 janvier 2017, à 19H30, suivant convocation en date du 18 janvier 2017, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Présents : MM. Alain FAUCHER, Michel JACQUET, Roger DESROCHE, Marc DUBREUIL, Pascal BABAUDOU, Thierry ARMAND, Christelle LATOUR, Sylvie ALAMARGOT, Thierry BERGER, Andrée HARGE, Dominique GILLES, Jean-Claude LEBLOIS, Christine CASTANET.

Mme Christelle LATOUR a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présent	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	13	0	13	13	11	0

Le Maire donne lecture d'un arrêté préfectoral du 20 décembre 2016 portant enregistrement de l'installation de stockage de déchets inertes exploitée par la société PASQUIER ET FILS aux Allois.

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de la communication de cet arrêté.

A La Geneytouse, le 27 Janvier 2017
Le Maire,

Alain FAUCHER

